

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 24 mars 1993

La séance est ouverte à 14 heures.

[Français]

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, les investissements du gouvernement dans l'éducation devraient être l'un des moyens les plus efficaces de bâtir un meilleur avenir pour notre pays. Le Programme de prêts aux étudiants, par exemple, devrait être l'une de nos plus importantes initiatives en ce qui concerne l'établissement d'une économie plus compétitive.

• (1405)

Malheureusement, certains investissements dans l'éducation sont loin de rapporter autant qu'ils le devraient au Canada. Rien ne pourrait mieux décrire la réalité actuelle qu'une annonce placée par les étudiants du Nouveau-Brunswick cette semaine et dans laquelle on disait ce qui suit: «Demande d'emploi. On cherche 18 000 employeurs pour engager un étudiant cet été.»

Alors que nous réexaminons à l'heure actuelle le Programme de prêts aux étudiants afin d'améliorer sa mission fondamentale qui consiste à favoriser l'accès à l'enseignement postsecondaire dans le cas des étudiants plus défavorisés, il s'agit de raviver l'esprit d'investissement relatif à ce programme. Ensemble, avec les étudiants eux-mêmes, relevons le défi qui consiste à utiliser l'enseignement comme un moyen de parvenir à des innovations productives afin que nous puissions en tirer des dividendes sous la forme de débouchés accrus.

Ce n'est que grâce à des dividendes comme ceux-là dans le secteur de l'emploi à l'avenir qu'on pourra assurer la stabilité financière du Programme de prêts aux étudiants.

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Nic Leblanc (Longueuil): Monsieur le Président, le développement économique du Montréal métropolitain est grandement handicapé par le fouillis qui perdure dans le domaine du transport aérien. Depuis, le gouvernement fédéral hésite à adopter une politique visant à rendre les installations plus efficaces.

Aujourd'hui, au Québec, un consensus se dessine tant sur le plan politique que dans le domaine des affaires autour d'une solution. Il s'agit de confirmer la vocation de Dorval comme plaque tournante pour les vols réguliers et de destiner Mirabel à une vocation industrielle.

À titre de responsable du dossier des transports, pour le Bloc québécois, j'appuie cette solution et je souhaite que le gouvernement prenne les moyens nécessaires afin de mettre en oeuvre le plus rapidement possible les changements qui s'imposent.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX PUBLICS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, nombre d'habitants des provinces maritimes qui appuient le projet de lien fixe sont déçus du retard apporté à sa réalisation.

Je demande instamment au gouvernement de faire deux choses face à la décision rendue récemment par le tribunal. D'une part, je lui demande d'en appeler de cette décision et en outre de faire en sorte que le projet réponde aux exigences environnementales ainsi qu'il est stipulé à l'article 12, conformément à la décision rendue par le tribunal. La province de l'Île-du-Prince-Édouard devrait bientôt proposer une motion demandant que la Constitution soit modifiée comme il est dit dans la décision rendue par le tribunal.

Je viens tout juste d'assister à deux semaines d'audiences organisées par le comité législatif au sujet de ce lien fixe. Je suis impressionné par la grande qualité des travaux effectués dans le cadre de l'étude d'impact écologique de ce projet. Dans le Canada atlantique, transport est synonyme de développement économique. Si ce projet